



Marseille, le 11 juin 2014

ADRESSE À TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DU DÉPARTEMENT

Le SNUDI-FO des Bouches-du-Rhône avec sa Fédération de l'Enseignement (FNEC-FP FO 13), le Syndicat FO des Territoriaux de la ville de Marseille, de la CUM et le Groupement Départemental des Services Publics, et l'Union Départementale des syndicats FO des Bouches-du-Rhône, ont pris la décision de s'adresser à tous les parents des enfants des écoles publiques de la Ville de Marseille et du département.

Nous sommes agents territoriaux, professeurs des écoles, salariés et parents d'élèves.

VOS ENFANTSNOUS EN AVONS LA CHARGE À ÉGALITE

La réforme des rythmes scolaires même « assouplie » par le décret Hamon est une attaque sans précédent contre l'École de la République, **UNE, LAÏQUE et INDIVISIBLE**. Elle territorialise l'École. Chaque commune, chaque école, aura de fait une organisation différente. C'est la fin de **l'ÉGALITE EN DROIT À L'INSTRUCTION POUR TOUS LES ÉLÈVES**.

C'est la **PRIVATISATION** de l'École Publique Gratuite aboutissant à la « ghettoïsation » avec des écoles pour riches et des écoles pour pauvres

Mais c'est aussi la destruction du statut tant des enseignants que des personnels territoriaux.

Mais c'est aussi, en cascade, la dérèglementation généralisée des organisations de travail de l'ensemble des salariés du privé comme du public.

C'est pourquoi nous considérons que le seul assouplissement possible est le **RETRAIT PUR ET SIMPLE DU DÉCRET DE JANVIER 2013**.

Comme le dit le communiqué intersyndical des fédérations nationales du 30 mai « *en s'obstinant à vouloir faire passer sa réforme à la rentrée prochaine, le ministre prend la responsabilité d'une rentrée chaotique.* »

TOUS ENSEMBLE

Dans l'UNITÉ avec nos syndicats et les parents d'élèves

LE 18 JUIN 2014 à

10 HEURES DEVANT L'INSPECTION ACADÉMIQUE

Boulevard Charles Nedelec 13001 MARSEILLE

Pour EXIGER LE RETRAIT DU DÉCRET HAMON